

## PERTURBATIONS DE CIRCULATION

Des perturbations sont à prévoir du 1<sup>er</sup> au 3 avril 2026, sur la RD N7. La circulation sera barrée et déviée dans les deux sens (voir plan au verso).

Un itinéraire de déviation sera mis en place dans les 2 sens par les RD 707, 990, 990A et 707.

Le stationnement sera interdit au droit du chantier pendant la durée des travaux.

La circulation riveraine sera gérée de manière spécifique par l'entreprise EUROVIA, chargée des travaux, en fonction des possibilités et de l'avancement du chantier.

Nous vous remercions de votre compréhension pour la gêne occasionnée.

Pour en savoir plus sur les conditions de circulation,  
vous pouvez contacter :

**Conseil départemental de l'Allier**

**Unité territoriale technique de Lapalisse / Vichy**

**au 04 70 99 75 20**

**du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h**



**Le Département de l'Allier investit pour vos routes**

## TRAVAUX SUR LA RD N7

### Commune de SAINT-PRIX

Le Département de l'Allier vous informe des travaux d'amélioration  
de la couche de roulement de la RD N7 à Saint-Prix.

**Travaux programmés  
du 1<sup>er</sup> au 3 avril 2026\***

\*Dates prévisionnelles pouvant évoluer en fonction des conditions climatiques.



